



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 18 octobre 2017

Le billet de 10 francs présenté lui aussi dans l'application «Swiss Banknotes»

Découvrir les nouveaux billets à l'aide d'un appareil mobile

La Banque nationale suisse (BNS) a lancé en 2016 l'application pour appareils mobiles «Swiss Banknotes», qui permet de mieux se familiariser avec les billets de banque de la nouvelle série. Le billet de 10 francs est présenté lui aussi dans cette application qui a été téléchargée plus de 70 000 fois jusqu'ici. Il est dès maintenant possible de la télécharger gratuitement ou d'en actualiser la version antérieure dans l'App Store d'Apple (itunes.apple.com) et dans Google Play (play.google.com). L'application présente de manière ludique les principales informations concernant les éléments de sécurité et donne des détails intéressants sur le graphisme des billets.

L'application «Swiss Banknotes» est une application de réalité augmentée qui fonctionne avec la caméra d'un smartphone ou d'une tablette. Lorsque l'on dirige la caméra sur un nouveau billet de 10 francs, de 20 francs ou de 50 francs, l'application en révèle les éléments graphiques et de sécurité. Ces différents éléments sont aussi présentés en image agrandie ou dans une animation. L'application permet de découvrir les nouveaux billets, mais non pas d'en vérifier l'authenticité.

Elle est disponible pour les systèmes d'exploitation iOS (Apple) et Android (Google). Il existe des versions pour smartphones et tablettes (Apple: iPhone 4S ou version ultérieure, et iPad; Google: appareils Android performants, à partir de la version 4.1). L'application est disponible en français, en allemand, en italien et en anglais.

Le 6 avril 2016, la Banque nationale a dévoilé au public sa nouvelle série de billets de banque. Aujourd'hui le 18 octobre 2017, elle met en circulation le nouveau billet de 10 francs présenté il y a une semaine. Le prochain billet, celui de 200 francs, sera mis en circulation à l'automne 2018. Les deux coupures restantes le seront courant 2019. Les billets de banque de la 8^e série conserveront jusqu'à nouvel avis leur statut de moyens de paiement ayant cours légal.



Communiqué de presse

De nombreuses informations sur les billets de banque suisses sont disponibles à la rubrique Billets et monnaies du site Internet de la BNS (www.snb.ch). Une courte vidéo sur YouTube (www.youtube.com) donne un avant-goût de l'application.